

N/REF : AG/DB//20

OBJET : CORONAVIRUS

Madame, Monsieur,
Cher(s) Parent(s),

Suite aux mesures décidées par le Conseil National de sécurité (CNS) du 24 avril 2020, l'école s'est réorganisée en vue d'une reprise progressive de ses activités à partir du 18 mai 2020. L'ensemble des mesures sanitaires et de sécurité sont prises au sein des écoles ouvertes tant au niveau du lavage des mains que de la distanciation physique et du port du masque en tissu par les élèves concernés, c'est-à-dire les élèves à partir de la 6^e primaire.

Nous vous donnons donc quelques informations complémentaires concernant ces mesures sanitaires qu'il sera utile de transmettre à votre enfant :

Concernant le lavage des mains :

Votre enfant se lave les mains en entrant dans l'école, en entrant dans la salle de classe (après la récréation), après être allé aux toilettes, après avoir toussé ou éternué, avant et après avoir mangé et avant de quitter l'école.

Il se lave les mains à l'eau et au savon durant **40 à 60 secondes** et les essuie avec des serviettes en papier à usage unique. S'il n'y a pas de point d'eau, l'élève utilisera du gel hydro-alcoolique mis à disposition par l'école de votre enfant.

Veillez veiller à ce que les ongles de votre enfant soient toujours propres et coupés.

Concernant les mesures d'hygiène individuelle :

Votre enfant évite le plus possible de mettre les mains au contact de sa bouche, de son nez, des yeux.

Il se couvre la bouche et le nez durant les éternuements, soit dans le pli du coude, soit avec un mouchoir en papier à usage unique. Celui-ci est jeté après **une seule** utilisation dans un sac en papier individuel qui sera fourni par l'école. Après l'utilisation d'un mouchoir, votre enfant se lave les mains à l'eau et au savon ou au gel hydro-alcoolique. Le sac en papier individuel est jeté dans une poubelle à couvercle en fin de journée.

Veillez à ce que votre enfant soit en possession de suffisamment de paquets de mouchoirs en papier pour se rendre à l'école.

CONTACT

Débora BERGER
Assistante administrative
Au Service Promotion
de la Santé à l'école
debora.berger@charleroi.be

Rue de Crayencour, 24
6030 Marchienne au Pont
T. 071/86.56.60
F. 071/86.56.72



Concernant la distanciation sociale :

Votre enfant garde une distance physique de minimum 1,5 m avec toute autre personne. Il est important d'apprendre à votre enfant à garder ses distances et à éviter les contacts physiques inutiles. Pour l'aider à vérifier qu'il se tient suffisamment éloigné de toute autre personne, vous pouvez lui expliquer que s'il étire ses bras, ses doigts et ceux de l'autre personne ne doivent pas se toucher et qu'un espace doit exister entre les bras tendus.

Pour les enfants de 6^e primaire et les élèves du secondaire qui doivent obligatoirement porter un masque toute la journée:

Mettre, enlever, porter, laver et conserver ses masques en tissu sont des gestes à effectuer avec soin.

Le premier jour d'école, votre enfant recevra 2 masques en tissu dès son arrivée et les consignes d'utilisation lui seront précisées.

Il est nécessaire d'apporter chaque jour à l'école :

- **Au moins 2 masques en tissu** pour pouvoir le changer quand c'est nécessaire (par exemple, lorsqu'il devient humide ou visiblement sale et éventuellement après le repas), et si possible plus de deux ;
- **Au moins 1 sac en tissu**, pour ranger les masques sales ou utilisés et, si possible, 2 sacs en tissu d'aspects différents, l'un pour ranger les masques utilisés et l'autre pour les masques propres ;
- **1 boîte en plastique propre**, pour ranger le masque pendant le repas, s'il faut remettre le même masque après le repas.

Le masque doit être changé toutes les 8H ou toutes le 4H en cas d'usage intensif (par exemple, si on parle beaucoup) ou lorsqu'il devient humide ou visiblement sale. Concernant son usage, le masque ne peut pas être porté autour du cou (à cause du risque de contamination). **Il peut être tenu par les lanières ou les élastiques**, le temps de boire par exemple. Il ne peut être déposé que dans la boîte prévue à cet effet, **toujours sur la même face**.

Les masques en tissu utilisés et le sac doivent être lavés après chaque utilisation à la maison. Le lavage doit se faire en machine pendant minimum 30 min à 60° minimum avec du produit de lessive.

Concernant la fréquentation scolaire :

Dans cette phase de déconfinement, si vous pensez que votre enfant fait partie des **personnes à risque** de développer des formes plus sévère du Covid19 car il présente une maladie chronique grave ou est sous traitement, contactez votre médecin traitant (spécialiste ou généraliste) pour déterminer s'il peut ou non fréquenter la collectivité.

CONTACT

Débora BERGER
Assistante administrative
Au Service Promotion
de la Santé à l'école
debora.berger@charleroi.be

Rue de Crayencour, 24
6030 Marchienne au Pont
T. 071/86.56.60
F. 071/86.56.72



Un enfant doit rester à domicile et ne peut pas venir à la garderie ou aux cours s'il est malade ou présente l'un des symptômes d'une infection virale aiguë :

- toux,
- difficultés respiratoires,
- rhume,
- mal de gorge,
- fièvre,
- maux de tête,
- douleurs musculaires,
- douleurs thoraciques,
- perte d'odorat ou de goût,
- diarrhée aqueuse sans cause apparente ;
- une aggravation de symptômes respiratoires chroniques connus de l'enfant (allergie, asthme, toux chronique...).

Si votre enfant présente un des symptômes repris ci-dessus, il doit rester à domicile.

Veillez à en informer l'école et votre médecin traitant.

Quelle que soit la cause de la maladie de votre enfant, votre enfant pourra réintégrer l'école lorsque votre médecin estimera qu'il le peut. Veuillez demander à votre médecin une attestation ou un certificat médical stipulant que votre enfant peut à nouveau fréquenter la collectivité.

En cas d'apparition de symptôme(s) pendant la présence à l'école, l'enfant concerné, sera isolé des autres dans un espace prévu à cet effet.

Veillez à être facilement joignable car les parents seront immédiatement contactés pour venir rechercher leur enfant. Cette information restera bien évidemment confidentielle.

Les parents doivent ensuite contacter leur médecin traitant par téléphone.

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au 071/86.56.60. et vous prions de recevoir Madame, Monsieur, Chère(s) Parent(s) l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour l'équipe médicale et paramédicale
du Service de Promotion de la santé à l'Ecole

Dominique DEFALQUE
Médecin du Service
De Promotion de la Santé à l'Ecole

CONTACT

Débora BERGER
Assistante administrative
Au Service Promotion
de la Santé à l'école
debora.berger@charleroi.be

Rue de Crayencour, 24
6030 Marchienne au Pont
T. 071/86.56.60
F. 071/86.56.72